



**SUPERGRAPPE DES  
OCÉANS DU CANADA**

# APPEL DE PROPOSITIONS

ÉTUDE DE RECHERCHE SUR LE  
PAYSAGE DU FINANCEMENT DE  
L'INDUSTRIE OCÉANIQUE

[www.oceansupercluster.ca/fr](http://www.oceansupercluster.ca/fr)

## 1.0 À propos de Supergrappe des océans du Canada

---

Supergrappe des océans du Canada accélère le développement et la commercialisation de solutions océaniques créées au Canada dans les domaines de la transition énergétique, la sécurité alimentaire, l'avenir des transports et les changements climatiques tout en faisant croître davantage d'entreprises, en créant plus d'emplois et en attirant des talents océaniques. En tant que grappe océanique nationale du Canada, SOC est un coordonnateur de membres, de partenaires et de réseaux. Elle agit de catalyseur pour favoriser une croissance transformatrice qui contribue à bâtir l'écosystème robuste nécessaire pour réaliser Ambition 2035, soit un potentiel de croissance de 5 fois de l'économie océanique d'ici 2035.

À ce jour, Supergrappe des océans du Canada a approuvé plus de 160 projets d'une valeur totale de plus de 600 millions de dollars qui permettront de produire plus de 300 nouveaux produits, procédés et services océaniques créés au Canada en vue d'une commercialisation à l'échelle mondiale. Chaque dollar investi dans des projets de Supergrappe des océans génère plus de cinq fois sa contribution au PIB avec les avantages économiques suivants pour le Canada :

- 1,7 milliard de dollars de production économique totale
- Une contribution de 1 milliard de dollars au PIB
- Près de 748 millions de dollars en revenu total de main-d'œuvre
- La création de près de 10 000 emplois
- 286 millions de dollars en recettes fiscales totales générées
- 295 millions de dollars d'investissements de suivi recueillis

## 2.0 Contexte et justification du projet

---

La croissance du secteur océanique continue de surpasser le reste de l'économie mondiale. Cette croissance se produit toutefois malgré le déploiement limité de capitaux dans le secteur. Le secteur océanique du Canada connaît d'ailleurs une période d'élan sans précédent et il passe maintenant d'une communauté axée sur la recherche à une puissance commerciale dynamique. Caractéristique de l'économie mondiale des océans, l'accès aux capitaux est cependant le plus grand défi auquel la croissance du secteur océanique du Canada doit faire face.

Ce défi de l'accès au capital est plus nuancé que le déficit de financement conventionnel de la « vallée de la mort » auquel d'autres secteurs sont généralement confrontés. Le défi varie selon le sous-secteur, le type de capital, la taille de l'entreprise et la région. Il est donc essentiel de comprendre le défi nuancé de l'accès au capital en vue de combler l'insuffisance de financement.

## 3.0 Aperçu et objectifs du projet

---

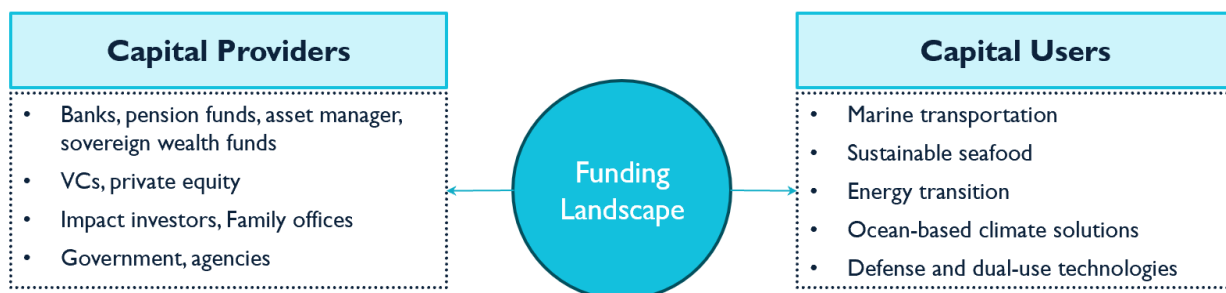
L'étude du paysage du financement structuré est un élément fondamental des efforts de Supergrappe des océans du Canada pour relever le défi de l'accès au capital du secteur océanique du Canada. Cette étude couvrira donc des défis spécifiques en matière d'accès aux capitaux, tels qu'ils sont vécus par les bailleurs de fonds et les sociétés océaniques; une carte complète et fondée sur des données probantes de l'écosystème de financement tel qu'il existe aujourd'hui; et ce que le Canada peut apprendre d'autres pratiques de pointe en matière de déploiement des capitaux dans d'autres économies axées sur les océans.

## 4.0 Portée du projet

### 4.1 Objectifs du projet

La portée de l'ensemble de l'étude couvre :

- **Stade** : À partir du stade précoce (par exemple, pré-amorçage/amorçage) jusqu'au stade de commercialisation (séries A/B) en passant par le stade de la croissance (par exemple, la série C et au-delà)
- **Sous-secteur** : Produits de la mer durables (aquaculture, pêche de capture), transport maritime (dont les opérations portuaires), énergies marines renouvelables (éolienne / marémotrice / houlomotrice), solutions océaniques climatiques (décarbonisation marine, EDCm), technologies bivalentes
- **Type de bailleur de fonds** : Le type de bailleur de fonds doit inclure des fonds catalyseurs (bureaux de gestion de patrimoine, fondations), des bailleurs de fonds conventionnels (banques, fonds de pension, fonds souverains, gestionnaires d'actifs), des investisseurs providentiels, des sociétés de capital-investissement, des fonds de capital-investissement et des administrations publiques (subventions, prêts)
- **Structure de capital** : Non dilutif, différentes formes de fonds propres, de dette, de financement structuré
- **Région** : Pancanadienne (comprend le Canada atlantique, l'Ouest canadien et le Centre du Canada – Ontario et Québec)



<p><b>Fournisseurs de capitaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Banques, fonds de pension, gestionnaires d'actifs, fonds souverains</li> <li>• Sociétés de capital-investissement, fonds de capital-investissement</li> <li>• Investisseurs d'impact, bureaux de gestion de patrimoine</li> <li>• Gouvernement, agences</li> </ul>	<p>Paysage du financement</p>	<p><b>Utilisateurs de capitaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport maritime</li> <li>• Produits de la mer durable</li> <li>• Transition énergétique</li> <li>• Solutions océaniques climatiques</li> <li>• Défense et technologies bivalentes</li> </ul>
--	-------------------------------	---

#### 4.2 Portée du projet : Phase 1 :

L'étude doit être menée par une approche progressive. La Phase 1 (portée actuelle) comprend tous les éléments mentionnés ci-dessus, à l'exception de :

- Sous-secteur : Limité à l'aquaculture, à la décarbonisation marine et à la sensibilisation au domaine marin. Les autres secteurs ne sont pas visés par la Phase 1.
  - Veuillez prendre note que la sensibilisation au domaine marin inclut les technologies océaniques axées sur le développement de capteurs / plateformes / drones et l'exploitation des données provenant de la télémétrie pour de nouveaux produits / services

La taille, le type de bailleur de fonds, la structure de capital et les composantes de la région dans la portée de la Phase 1, telle que définie ci-dessus.

#### 4.3 Hors portée

Les éléments suivants sont considérés comme n'entrant pas dans le cadre de ce projet :

- Une analyse détaillée du financement disponible pour les entreprises maritimes à l'extérieur du Canada, sauf lorsque des comparaisons internationales sont utilisées pour contextualiser les constatations canadiennes;
- Exclusions à des secteurs et à des stades spécifiques d'entreprises, comme indiqué ci-dessus.

#### 4.4 Principaux livrables

Voici les principaux livrables de la Phase 1 de l'étude :

1. Analyse des lacunes critiques du marché : Détermination des lacunes critiques du marché en matière d'accès au capital. Articulation claire du défi, vu à la fois par les chercheurs de capitaux (c'est-à-dire les entreprises maritimes) et par les fournisseurs de capitaux (c'est-à-dire les bailleurs de fonds), et englobe la portée des entreprises maritimes indiquée ci-dessus
2. État actuel du financement dans le secteur océanique du Canada : montant du financement total déployé et ventilation par type de bailleur de fonds, structure de capital, taille de l'entreprise, sous-secteur et région
3. (Facultatif) Les principales tendances mondiales et les pratiques de pointe en matière de défis d'accès au capital d'autres pays dont le Canada peut tirer des leçons

Nous nous attendons à ce que l'analyse soit une combinaison de recherche et d'analyse primaires et secondaires. Les répondants doivent fournir des détails sur leur approche pour effectuer la recherche et l'analyse primaires.

#### 4.5 Communication des résultats

Nous nous attendons à ce que le répondant livre le projet dans le cadre d'une approche structurée, planifiée et itérative tout au long des activités. Cela comprend la périodicité prévue pour les mises à jour opportunes sur les progrès, la gestion des questions soulevées, l'élaboration de l'ébauche d'un plan, l'analyse et les livrables avec le temps nécessaire pour l'examen par le Comité directeur, etc.

- Des mises à jour bihebdomadaires des progrès virtuellement ou en personne
- Version provisoire du rapport, comprenant au moins les sections suivantes :
  - Sommaire
  - Analyse des lacunes critiques du marché
  - État actuel du financement
  - (Facultatif) Principales tendances mondiales et pratiques de pointe en matière d'accès au capital
  - Recommandations
- Rapport final, comprenant au moins les sections suivantes
  - Résumé accessible en termes de langage pour le grand public
  - Analyse des lacunes critiques du marché
  - État actuel du financement
  - (Facultatif) Principales tendances mondiales et pratiques de pointe en matière d'accès au capital
  - Recommandations
- Présentation du rapport final
- Le sommaire et les diapositives de la présentation doivent pouvoir être utilisés pour sensibiliser et appuyer les parties prenantes clés de la province et du pays

## 5.0 Livrables et échéancier

Ce projet devrait débuter d'ici juin 2026 et il doit être terminé d'ici août 2026.

Livrable	Calendrier (à des fins d'illustration)
1. Réunion de lancement du projet avec l'entrepreneur décrivant le plan et l'échéancier du projet	Semaine 1 :
2. Recherche de projet et collecte de données, y compris des consultations/entrevues semi-structurées avec les principales parties prenantes	Semaine 2 à 7 :
3. Présentation des résultats aux partenaires du projet/Comité directeur	Semaine 8 :
4. Version provisoire du rapport	Semaine 9 :
5. Rapport final intégrant les commentaires sur la version provisoire du rapport	Semaine 10 :

## 6.0 Exigences de la proposition

1. La proposition doit être rédigée de façon concise et comporter des objectifs, une méthodologie, une approche, un échéancier et des résultats clairement décrits. Le budget doit inclure une ventilation coût-tâche indiquant l'utilisation du personnel par personne et par tâche, ainsi que les taux horaires ou journaliers.
2. La proposition doit inclure une brève description de l'entreprise du répondant et de son expérience pertinente dans le cadre de projets similaires. Le répondant doit également décrire l'expérience de travail pertinente des membres du personnel affecté à ce projet et leurs rôles dans le projet. Veuillez vous abstenir d'inclure des informations professionnelles ou biographiques excessives, dont des CV.
3. La proposition doit inclure des exemples de travaux antérieurs similaires, en particulier dans le secteur des océans, les marchés de financement et l'accès au capital.
4. Ce financement est offert aux entités autres que canadiennes ainsi qu'aux équipes de projet composées de partenaires canadiens et autres que canadiens. Le financement ne peut pas être utilisé pour couvrir des frais de déplacement.
5. Nous nous attendons à ce que SOC doive apporter son aide sur des aspects spécifiques de l'analyse, comme les présentations à des entreprises maritimes dans un secteur / une région / une taille donnée. La proposition doit clairement identifier les domaines précis où elle aurait besoin de l'assistance de SOC pour mener l'analyse.
6. De plus, nous nous attendons à ce que l'organisation consultante ait les liens requis avec les différents types de bailleurs de fonds dans le cadre de la Phase 1 de l'étude.

## 7.0 Directives budgétaires et calendrier de paiements

Le coût total du projet ne doit pas dépasser 150 000 \$ CA (avant taxes).

Le paiement sera effectué dès que le promoteur soumettra les factures accompagnées de pièces justificatives sous une forme satisfaisante pour les partenaires du projet.

Voici le calendrier de paiements :

- 25 % à la signature du contrat
- 50 % lors de la soumission du projet d'étude
- Une retenue de 25 % sera payée lorsque le projet aura été achevé de manière satisfaisante

## 8.0 Soumission de la proposition

---

Supergrappe des océans du Canada est l'organisation contractante pour cet appel de propositions. Un seul document électronique suffit. Veuillez inclure :

- Une (1) lettre de présentation** – signée par un dirigeant ou un agent équivalent ayant le pouvoir de signature pour lier le défendeur aux déclarations faites dans la proposition.
- Une (1) proposition**– tel que décrit ci-dessus.

La copie électronique en format WORD et/ou PDF doit être envoyée à Jakub Skrzypczyk chez Supergrappe des océans du Canada par courriel à [Jakub.Skrzypczyk@oceansupercluster.ca](mailto:Jakub.Skrzypczyk@oceansupercluster.ca) **au plus tard le vendredi 12 juin 2026 à 23 h 59 HAA.**

### 8.1 Questions et clarifications

Supergrappe des océans du Canada répondra aux questions des candidats. Toutes les questions doivent être adressées à Jakub Skrzypczyk par courriel à [Jakub.Skrzypczyk@oceansupercluster.ca](mailto:Jakub.Skrzypczyk@oceansupercluster.ca)

### 8.2 Évaluation

Le Comité directeur du projet évaluera quantitativement les propositions par rapport à un ensemble de critères. Un tableau de pondération est présenté ci-dessous. Les candidats doivent démontrer le bon rapport qualité-prix, mais veuillez prendre note que la proposition la moins coûteuse ne sera pas nécessairement retenue.

Critères	Pondération (%)	Détails de l'évaluation
Compréhension de la portée du projet	20 %	Profondeur de la compréhension démontrée dans la proposition et alignement avec les objectifs de l'appel de propositions.
Méthodologie et approche proposées	25 %	Clarté, faisabilité et innovation de l'analyse et des méthodes proposées.

Qualifications et expérience de l'équipe	20 %	Expertise pertinente dans le secteur océanique, les marchés de financement, la connectivité aux bailleurs de fonds indiqués et l'analyse stratégique.
Coûts et budget	15 %	Rentabilité, transparence du budget et rapport qualité/prix.
Connaissance du contexte régional	10 %	Connaissance du contexte canadien.
Plan de communication et de rapport	10 %	Qualité et clarté des mécanismes de rapport et des livrables proposés.